

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL
SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Emile Trélat, sous la Présidence de Madame **Françoise LEFEBVRE**, Maire.

- PRÉSENTS** :
- **Mme LEFEBVRE**, Maire,
 - **M. ZENDRON, Mme GAGEY, M. RELINGER, Mme GRIGNON**, Adjoints au Maire,
 - **M. DEVENDEVILLE et M. MEBAREK**, Conseillers municipaux délégués,
 - **Mme LECULEUR, Mme VIJOUX, Mme CELIN, M. BAUCHET, Mme COUDERT, Mme PICARD, M. MACHERAK, M. PICARD**, Conseillers municipaux.

ABSENT REPRÉSENTÉ : **M. FRISE** donne pouvoir à **M. RELINGER**,
Mme CHITESCU donne pouvoir à **Mme LEFEBVRE**,
M. AUBRY donne pouvoir à **M. ZENDRON**,
Mme COSSIAUX donne pouvoir à **Mme PICARD**.

ABSENT EXCUSÉ :

ABSENT NON EXCUSÉ :

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 19

Date de convocation : 8 avril 2021
Date d'affichage : 8 avril 2021

Mme Laurygan CELIN et Mme Nicole GAGEY ont été nommées au poste de Secrétaire de Séance.

1.PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021/16
SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-12

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2021

VU le Code Général des Collectivités territoriales.

Le produit fiscal attendu pour 2021 se décomposera, suivant le taux retenu, comme suit :

		Taux stable	Proposition 2	Proposition 3
Taxe	Bases prévisionnelles	34,45% (soit 16,45 % part communale	34,95% (soit 16,95 % part	35,28% (soit 17,28 % part communale

		et 18 % part départementale)	communale et 18 % part départementale)	et 18 % part départementale)
Foncier bâti	3 909 000	1 346 651 €	1 366 196 €	1 379 095 €

Taxe	Bases prévisionnelles	58,11%	58,95%	59,51%
Foncier non bâti	29 900	17 375 €	17 626 €	17 793 €

Soit un produit prévisionnel de...	1 364 026 €	1 383 822 €	1 396 888 €
------------------------------------	-------------	-------------	-------------

Pour information : à titre indicatif, la Trésorerie publique estime que l'augmentation serait « en moyenne » et par foyer de 29 € pour la solution 2 et 49 € pour la solution 3.

Au choix (taux stables) :

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, proposant la stabilisation des taux conduisant à un produit prévisionnel attendu de **1 364 026 €**.

Au choix (solution 2) :

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, proposant l'augmentation des taux conduisant à un produit prévisionnel attendu de **1 383 822 €**.

Au choix (solution 3) :

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, proposant l'augmentation des taux conduisant à un produit prévisionnel attendu de **1 396 888 €**.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré, à la majorité absolue :

Au choix (taux stables) :

Pour : 4 (Mme PICARD, M. MACHERAK, Mme COSSIAUX, M. PICARD)

Contre : 15 (Mme LEFEBVRE, M. ZENDRON, Mme GAGEY, M. RELINGER, Mme GRIGNON, M. FRISE, M. DEVENDEVILLE, M. MEBAREK, Mme CHITESCU, Mme LECULEUR, Mme VIJOUX, M. AUBRY, Mme CELIN, M. BAUCHET, Mme COUDERT)

Abstention : 0

Au choix (solution 2) :

Pour : 11 (Mme LEFEBVRE, M. ZENDRON, Mme GRIGNON, M. MEBAREK, Mme CHITESCU, Mme LECULEUR, Mme VIJOUX, M. AUBRY, Mme CELIN, M. BAUCHET, Mme COUDERT)

Contre : 8 (Mme GAGEY, M. RELINGER, M. FRISE, M. DEVENDEVILLE, Mme PICARD, M. MACHERAK, Mme COSSIAUX, M. PICARD)

Abstention : 0

Au choix (solution 3) :

Pour : 4 (Mme GAGEY, M. RELINGER, M. FRISE, M. DEVENDEVILLE)

Contre : 15 (Mme LEFEBVRE, M. ZENDRON, Mme GRIGNON, M. MEBAREK, Mme CHITESCU, Mme LECULEUR, Mme VIJOUX, M. AUBRY, Mme CELIN, M. BAUCHET, Mme COUDERT, Mme PICARD, M. MACHERAK, Mme COSSIAUX, M. PICARD)
Abstention : 0

La solution 2 est retenue par 11 voix POUR et 8 CONTRE (Mme GAGEY, M. RELINGER, M. FRISE, M. DEVENDEVILLE, Mme PICARD, M. MACHERAK, Mme COSSIAUX, M. PICARD).

- **DECIDE d'adopter les taux suivants :**

Taxes	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2021	Produit prévisionnel attendu 2021
Foncier bâti	3 909 000	34,95 % (Soit 16,95 % part communale et 18% part départementale)	1 366 196 €
Foncier non bâti	29 900	58,95 %	17 626 €
TOTAL			1 383 822

2. QUESTIONS DIVERSES

- Commentaires de M. RELINGER et Mme GAGEY au sujet du post Facebook « Unissons-nous pour Rubelles » relatif à l'action Prof Express mise en place par la municipalité. M. RELINGER constate la reproduction sans autorisation du logo de la commune. Echanges avec Mme PICARD sur le sujet qui remercie et soutient la municipalité dans cette démarche, mais qui invoque le fait d'avoir juste recopié le lien mis sur le site internet de la commune. Mme PICARD aurait préféré une action collaborative avec certains enseignants volontaires du Groupe scolaire Claudine Fabrici de Rubelles pour le soutien scolaire. Mme le Maire se félicite de la mise en place de ce dispositif Prof Express qui peut être complémentaire d'une autre forme de soutien scolaire. Madame le Maire espère que Prof Express profitera aux jeunes rubellois et développera le numérique sur la commune.
- Commentaire de M. RELINGER demandant à Mme PICARD de respecter la fonction du Maire en appelant Mme LEFEBVRE « Mme le Maire » et non par son nom de famille.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 17 H 52.

Le 14 avril 2021

Le Maire,

Françoise LEFEBVRE

